

LES CARRIÈRES,

EXPLOITATION DU SOUS-SOL ET PAYSAGE

Philippe LABAUME, Agnès LEGENDRE, Mathieu LARRIBE

Depuis l'Antiquité, voire la préhistoire, sols et sous-sols, terre, pierres et roches ont été prélevés, exploités, façonnés et transformés au gré des besoins de l'humanité pour déblayer, remblayer, creuser, construire des ouvrages et des bâtiments, extraire des minéraux, des hydrocarbures et aujourd'hui des terres rares.

Ces exploitations en surface et en profondeur ont au fil du temps façonné – et parfois profondément marqué – les paysages au gré du perfectionnement et des capacités des moyens et des outils mis en œuvre. Au XX^e siècle, les besoins en matériaux ont explosé avec le développement des infrastructures, des constructions et de l'industrie. Si le réemploi, le recyclage des matériaux ou la valorisation de ressources secondaires sont encouragés dans une logique de développement durable, l'exploitation des carrières répond encore à de nombreux besoins : matériaux pour la construction et les travaux publics, roches ornementales et de construction, minéraux pour l'industrie et l'agriculture.

*Fronts de taille en cours d'exploitation
(2019) de la carrière de talc de
Trimouns à Luzenac (Ariège)*



Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent

Michel Corajoud

Les paysages de carrières, des visages diversifiés

En Occitanie, la diversité de la géologie du territoire régional favorise l'exploitation d'une grande variété de roches que l'on peut regrouper en quatre grands types de carrières.

Les carrières de roches massives sont disséminées dans les secteurs de montagne et de piémont ; leur exploitation se fait en front de taille en gradins. Elles sont visibles à diverses altitudes sur de longues distances, et à l'issue de l'exploitation le relief est fortement recomposé. L'objectif de cicatrisation ou de remise en état vise à rétablir une continuité entre les reliefs alentour et la zone d'extraction.

Les gravières sont situées dans les vallées où la nappe phréatique est mise à jour. À la fin de l'exploitation, les sols sont remplacés par des plans d'eau très étendus et souvent valorisés dans un but de restauration de la biodiversité ou de loisir. Un aspect naturel est alors privilégié avec des profils de berges variés et adaptés aux caractéristiques du terrain naturel, afin de favoriser une diversité écologique.

Les carrières de roches meubles hors d'eau sont plus marginales en Occitanie et les sites d'extraction sont variés. L'exploitation se fait par excavation, et en phase finale la remise en état par remodelage est recherchée. Des précautions sont indispensables lors du décapage, afin de pouvoir reconstituer les sols supports des trames végétales pour recomposer un paysage « naturel » et rétablir les continuités écologiques.

Dans certains cas prévus par le législateur, pour répondre à des besoins spécifiques pour la restauration de bâtiments anciens patrimoniaux, des carrières dites « patrimoniales » peuvent être ouvertes. Ces carrières, souvent de faible étendue, jouent un rôle essentiel dans la préservation des composantes bâties des paysages.

L'impact sur le paysage de chaque type de carrière est plus ou moins prégnant. Dans toutes les situations, la gestion de l'extraction mérite d'être conçue en intégrant très en amont un projet de remise en état final fondé sur un parti pris paysager articulant aspects esthétiques, économiques, géotechniques, écologiques, etc.

Simulation du réaménagement final, projection à 30 ans, de la carrière de talc de Trimouns



Les paysages de carrières, des projets en trois dimensions à construire sur le long terme

Un projet d'exploitation de carrière s'inscrit sur le long terme : entre les phases préalables et la remise en état du site, il peut s'écouler 25 à 60 ans. L'engagement d'une démarche paysagère associant tous les acteurs concernés à chaque étape permet de valoriser qualitativement ces projets. Il s'agit :

- en premier lieu, d'insérer le projet de carrière dans le territoire en analysant un périmètre foncier élargi, afin d'intégrer le site d'extraction et ses extensions potentielles ainsi que les abords utiles à l'exploitation et au projet de réaffectation ou de remise en état ;
- d'intégrer le paysage tout au long du projet de carrière. Ce dernier doit être conçu à la fois dans l'espace et dans le temps en anticipant la réalisation du projet d'aménagement final, afin d'optimiser les terrassements et l'organisation de l'exploitation ;
- de concilier l'exploitation de la carrière et le projet de paysage sur un temps long pour garder le cap sur le projet d'aménagement et de remise en état du site. L'objectif est de mettre en œuvre des actions d'entretien et de gestion en matière de paysage, de réduction des nuisances, de préservation des sols, de gestion de l'eau...

Finaliser le projet de paysage en lien avec les dynamiques territoriales

En fin d'exploitation, sur la base d'un parti pris paysager finalisé, la « cicatrization » du site ou sa remise en état impose la reconstitution des sols et des milieux, des raccordements topographiques fins avec le terrain naturel et la végétalisation ; elle doit aussi favoriser la reconstitution de corridors écologiques. La mise en scène de la carrière ne recherche pas son effacement ni une reconstitution à l'identique, mais une mise en valeur géologique, écologique ou pittoresque. La reconversion ou le réaménagement du site consiste à proposer une nouvelle vocation et peut être l'occasion d'un projet innovant à visée économique, écologique ou récréative. Dans tous les cas, le paysage ainsi façonné ne doit pas être une conséquence fortuite de l'exploitation de ressources, mais le résultat d'un projet collectivement assumé et qui a du sens pour les acteurs du territoire concerné.

Ressources limitées, patrimoine et circuits courts

Nombre de villages et de bourgs, reconnus aujourd'hui pour leur qualité patrimoniale, architecturale et paysagère, ont été construits et aménagés au fil du temps avec des matériaux issus de carrières locales. Ils sont la face visible d'une extraction progressive et méticuleuse, souvent conduite à proximité pour limiter des transports techniquement difficiles. Ils font paysage au même titre que les carrières dont ils sont issus, et représentent des modèles inspirants dans une perspective de ressources limitées, de promotion des circuits courts et/ou d'attachement au patrimoine. ■

Le paysage ?
C'est ce que les gens
font de leur pays !

Bertrand Folléa